



PERMIS DE LOUER DANS LE CENTRE ANCIEN D'AUBAGNE

un dispositif pour lutter
contre l'habitat indigne

QU'EST-CE QUE C'EST ?

- > Le permis de louer est une autorisation préalable de mise en location pour toute location ou relocation de logements à usage de résidence principale.
- > Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la Stratégie territoriale de lutte contre l'habitat indigne et dégradé de la Métropole Aix-Marseille-Provence.



CONTACT

FACONEO SEM/SPL

165, avenue du Marin Blanc

Z.I. des Paluds 13400 Aubagne

Tél : 04 42 84 47 98

permisdeloueraubagne@ampmetropole.fr

Accueil téléphonique :

du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00

et les vendredis de 9h00 à 12h00.

Accueil physique : uniquement sur RDV

Plus d'infos sur ampmetropole.fr